ROYAUME DU MAROC Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable

Branche Electricité

المملكة المغربية المكتب الوطني للكهرباء و الماء الصالح للشرب قطاع الكهرباء

De	:	DXR,	/XA/	SEA

REF: 3/PI/DXR/XA/228/2021

A: M.SOLH Hichame

Organisme: SOLH HICHAME TRAVAUX

Objet : - Marché n° PX66820P6 relatif à la remise en état de la peinture du bâtiment et annexes de l'usine Afourer

- Réserves sur la dégradation de la peinture réalisée

Réf:3/PI/DXR/XA/173/2021

Téléc.: 0535465152

Tél: 0661897907

Pages, celle-ci incluse: 1

Date: 23/07/2021

Messieurs,

Nous vous rappelons notre lettre réf 3/Pi/DXR/XA/173/2021, envoyée par Fax le 28/05/2021, dont l'objet est : Marché n° PX66820P6 relatif à la remise en état de la peinture du bâtiment et annexes de l'usine Afourer ; Réserves sur la dégradation de la peinture réalisée.

Et conformément à l'article 42 - Garantie contractuelles de ce marché, nous vous demandons d'intervenir, dans les meilleurs délais, pour le traitement des zones dégradées de la peinture réalisées dans le cadre de ce marché, considérées comme réserves à lever avant la réception définitive.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Date, cachet et signature :

ONEE/BÊ/DI/CPR/DXR Exploitation repouvelable Afoure Le Chavde Division Signé: Kralil OUZINE RAPPORT DE TRANSMISSION MEMOIRE

HEURE

:23-07-2021 15:56

FAX N°1

original de 23/7

FICH. N°

358

DATE

: 23.07 15:42 : **5** 0535465152

PAGES DU DOCUMENT

HEURE DE DEBUT HEURE DE FIN

: 23.07 15:42 : 23.07 15:56

PAGES ENVOYEES

ETAT

: 0 0050

NOTIFICATION ECHEC TX

De: DXR/XA/SEA

REF: 3/PI/OXR/XA/228/2021

A : M.SOLH Hichame

Objet : - Marché n° PX66820P6 relatif à la remise en état de la peinture du bâtiment et annexes de l'usine Afourer - Réserves sur la dégradation de la peinture réalisée

R6f:8/FI/DXR/XA/173/2021

Nous vous rappelons notre lettre réf 3/PI/DXR/XA/173/2021, envoyée par Fax le 28/05/2021, dont l'objet est : Marché n° PX66820P6 relatif à la remise en état de la peinture du bâtiment et annexes de l'usine Afourer ; Réserves sur la dégradation de la peinture réalisée.

Et conformément à l'article 42 - Garantie contractuelles de ce marché, nous vous demandons d'intervenir, dans les mellieurs délais, pour le traitement des zones dégradées de la peinture réalisées dans le cadre de ce marché, considérées comme réserves à lever avant la réception définitive.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Date, cachet et signature :

Signé : Kralii OUZINE

Organisme: SOLH HICHAME TRAVAUX